

Fondation abritée par la Fondation de France

**BOURSES D’AIDE AUX COMMUNICATIONS HOPIPHARM 2024**

**FONDATION POUR LA RECHERCHE ET L’INNOVATION EN PHARMACIE HOSPITALIERE - SYNPREFH**

La Fondation pour la recherche et l’innovation en pharmacie hospitalière (FRIPH) et le Syndicat national des pharmaciens des établissements de santé (Synprefh) ont décidé l’attribution de 5 bourses d’aide aux communications présentées au cours du congrès francophone de pharmacie hospitalière Hopipharm qui se tiendra au Havre du 29 au 31 mai 2024.

La bourse d’aide aux communications francophones est proposée aux pharmaciens du continent africain pour les aider à faire progresser leur recherche dans le domaine pharmaceutique. Elle sera accordée aux premiers auteurs de communications orales ou affichées acceptées par le conseil scientifique d’Hopipharm.

Cette bourse comprend :

* l’inscription à Hopipharm de l’auteur de la communication en tant que congressiste
(valeur : 308 €),
* une somme maximale de 1000 € pour couvrir les frais de transport et d’hébergement de l’auteur de la communication.

**Dossier**

Les candidats à cette bourse devront constituer un dossier comprenant :

* un *curriculum vitae* selon modèle joint
* une lettre de motivation
* le texte du résumé soumis
* le document en fichier pdf déposé sur le serveur pour les e-présentations et les e-forums
ou
les diapositives en fichier pdf qui seront présentées en communication orale

Le dossier complet est à envoyer par courriel **avant le 10 avril 2024** à minuit à la présidente de la FRIPH et au secrétariat du Synprefh aux adresses suivantes : friph@outlook.fr et synprefh@orange.fr

**Jury de la bourse**

Les bourses seront attribuées par un jury composé de pharmaciens hospitaliers et de pharmaciens hospitalo-universitaires exerçant en France et en Afrique francophone ou à Madagascar.

**Lauréats**

Les lauréats seront avertis par courriel au plus tard le 07 mai 2024.

L’inscription à Hopipharm leur sera remboursée au cas où le paiement serait déjà intervenu.

La bourse de 1000 euros sera versée par la Fondation à l’auteur de la communication après le congrès, constatation faite de sa venue à Hopipharm, et sur présentation des documents originaux. Il sera demandé à l’auteur de remplir un formulaire pour le versement de la bourse.

L’auteur s’engage à mentionner la participation de la Fondation pour la recherche et l’innovation en pharmacie hospitalière dans les travaux communiqués.

**BOURSES D’AIDE AUX COMMUNICATIONS HOPIPHARM 2024**

**FONDATION POUR LA RECHERCHE ET L’INNOVATION EN PHARMACIE HOSPITALIERE : SYNPREFH**

**Curriculum vitae**

*M.* [ ]  *Mme* [ ]  *Nom :*       *Prénom :*

*Fonction :*

*Téléphone :*

*Adresse courriel :*

Auteur principal de la communication

*Institution :*

*Service :*

*Adresse :*

*Code postal :*       *Ville :*       *Pays :*

Institution

Titre de la communication

Liste des auteurs

Communication orale [ ]

E-présentation[ ]

E-forum[ ]

Références bibliographiques

Principales publications *(principalement en lien avec le sujet / 5 maximum au cours des 5 dernières années)*

1.

2.

3.

4.

5.

Si ma communication est sélectionnée, je m’engage à :

* accepter la publication de l'intitulé du laboratoire ou du service, du titre et résumé du projet avec mention de la bourse accordée ;
* mentionner la participation de la Fondation pour la recherche et l’innovation en pharmacie hospitalière dans la communication.

Date et signature de l’auteur

**BOURSES D’AIDE AUX COMMUNICATIONS HOPIPHARM 2024**

**FONDATION POUR LA RECHERCHE ET L’INNOVATION EN PHARMACIE HOSPITALIERE : SYNPREFH**

**Lettre de motivation**

*M.* [ ]  *Mme* [ ]  *Nom :*       *Prénom :*

Auteur

Titre de la communication

Motivations

Date et signature de l’auteur

Joindre :

* le texte du résumé soumis

ET

* le document en fichier pdf déposé sur le serveur pour les e-présentations et e-forums ou les diapositives en fichier pdf qui seront présentées en communication orale